



RÉFORME DE LA VOIE PRO DU LYCÉE

DES MILLIERS DE SUPPRESSIONS DE POSTES ET UN APPAUVRISSEMENT DE LA FORMATION : C'EST ÇA « VISER L'EXCELLENCE » ?

Les annonces du ministre de l'Education nationale, concernant la voie professionnelle, viennent de tomber. Il prétend, avec cette réforme, viser l'excellence pour la voie pro, pourtant le projet proposé va considérablement dégrader les conditions de travail des enseignant·es et les conditions d'apprentissage des élèves.

△ Coupes sombres dans les moyens horaires !

Pour le CAP comme pour le BAC Pro, les nouvelles grilles horaires présentent une baisse de volume conséquente des heures d'enseignement. Globalement les élèves perdent environ un trimestre de cours sur le cycle. Si tous les types d'enseignement sont touchés, cette réduction concerne surtout l'enseignement général auquel on assigne deux objectifs essentiels : la maîtrise des « fondamentaux » en français et en maths et une conception très utilitariste par la pratique de ces deux matières en co-intervention avec l'enseignement professionnel. A quoi bon des connaissances littéraires ou historiques ? A quoi bon développer la logique de raisonnement et la culture scientifique quand le but est de former la main d'œuvre directement utile et employable par le patronat ?!

La réorganisation des enseignements selon 4 axes pose aussi la question de la disparition de la PSE et de l'éco gestion ou éco droit qui n'apparaissent plus en tant que telles dans les grilles proposées.

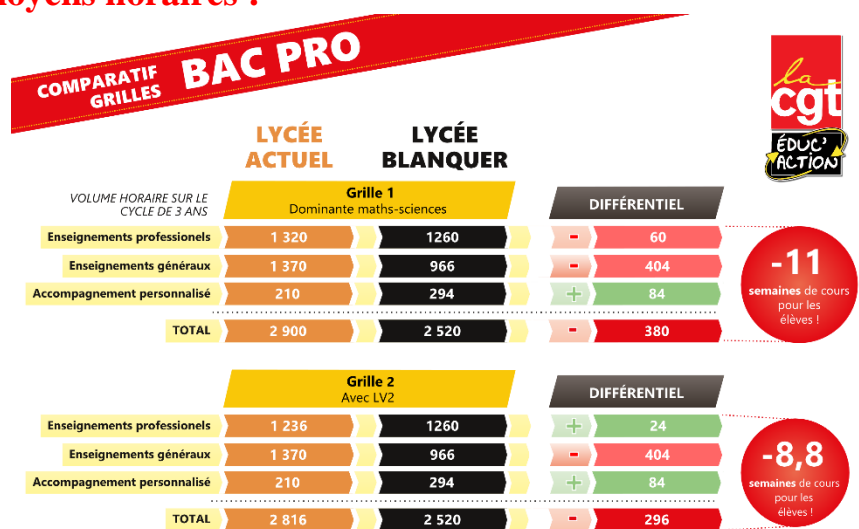
Plus globalement, ces nouvelles grilles ne favorisent pas la poursuite d'études des bachelier·es pro pour lesquels l'écart se creuse un peu plus avec les voies générales ou technologiques.

△ Une déspecialisation menant inexorablement vers une déqualification des diplômes.

Le ministre propose de revoir l'intégralité des filières sous la houlette des branches professionnelles et de regrouper des spécialités par famille de métiers en seconde pour une spécialisation à partir de la première. Ainsi, avec un bac pro préparé dans les faits en deux ans, cette organisation conduira à une déprofessionnalisation du diplôme et supprimera en outre un nombre important de postes.

L'exemple du devenir du bac pro GA illustre bien les dangers inhérents à ce raisonnement. Après avoir reconfiguré la filière secrétariat bureautique dans des conditions innommables pour les collègues, le ministère invoque aujourd'hui son manque d'insertion au niveau IV pour opérer une nouvelle transformation.

Le plan social qui se profile pour les collègues d'éco gestion administration est annonciateur de ce qui peut,



»» C'EST ÇA "VISER L'EXCELLENCE" ? ««

demain, arriver dans d'autres disciplines. Pour chacune des filières, le mot d'ordre est adaptation des contenus aux attentes des professionnel·les et incitation des élèves à se tourner vers des formations sans poursuites d'études.

△ **Promotion de l'apprentissage par l'implantation d'une UFA dans chaque LP**

Aucune garantie n'est donnée aux enseignants sur l'existence en parallèle des deux voies de formation initiale dans un même établissement. L'argument éculé de l'implantation d'une UFA pour la sauvegarde de la section aboutit trop souvent au mixage des publics et de ce fait à l'annualisation du temps de service des enseignants. A terme c'est bien la remise en cause du statut des PLP qui est en jeu. Dans un contexte de réduction de l'emploi public, quel effet d'aubaine !

La mixité des parcours souhaitée par le ministère est tout aussi nocive. Elle conduit à la mise en concurrence des voies de formation. Où résidera demain le choix des jeunes ? Le destin de milliers de jeunes sera figé par une orientation précoce qui accentuera le tri social. Quelle liberté quand ils ou elles sont engagé·es dans des parcours individualisés dans des filières imposées ?



△ **Rénovation des diplômes et simplification de l'évaluation**

Sous couvert de modernisation, le ministère engage une réflexion sur le contenu de tous les diplômes qui seront déclinés en blocs de compétences sur le modèle de la formation continue. Cette réflexion s'appuierait tout autant sur la nécessaire adaptation du contenu des diplômes aux réalités économiques que sur une adaptation des référentiels professionnels aux mutations technologiques et organisationnelles des métiers. Ce sera aussi l'occasion de revoir les critères d'évaluation, d'y introduire les blocs de compétence et l'évaluation du savoir-être si cher au patronat !

Cela portera un coup fatal au lien entre diplôme et qualification et sa reconnaissance dans les grilles des conventions collectives.

Un allègement du CCF est annoncé sans aucune précision et le diplôme intermédiaire deviendra une attestation pour la validation d'épreuves anticipées sans reconnaissance d'un quelconque niveau de qualification. A terme le DI disparaîtra avec le BEP dans les années à venir.

Les attentes tant des élèves que des personnels pour une véritable revalorisation de la voie professionnelle sont très fortes. Les annonces, rendues publiques ces jours-ci, sont dans le droit fil du libéralisme affiché par le gouvernement. Loin de susciter la confiance, elles confirment les attaques contre la voie professionnelle scolaire qui disposera d'encore moins de moyens. **La CGT Educ'action défend la perspective d'une mobilisation d'envergure dans un cadre unitaire ! La CGT Educ'action propose un plan d'urgence pour la voie professionnelle et les PLP :**

🔥 **Défendre le statut des PLP** : Ni annualisation du temps de service ni modification du calendrier scolaire. Egalité de traitement avec les enseignant·es des voies générale et techno du lycée : application de la pondération. Les PLP sont des profs de lycée à part entière !

🔥 **Obtenir des moyens pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves** : Pas plus de 20 élèves par classe en bac pro et 12 en CAP, application de grilles horaires hebdomadaires, dédoublements notamment en enseignement général, classement en éducation prioritaire pour tous les lycées pro, création de classes passerelles du CAP au bac pro, et du bac pro au BTS.

🔥 **Défendre une voie professionnelle sous statut scolaire qui permet l'émancipation, l'insertion pro et la poursuite d'études**. Un cadre national des diplômes : réduction des CCF au profit d'épreuves ponctuelles. Des parcours adaptés aux besoins des élèves et des spécificités des formations : en 3 ou 4 ans selon les besoins.